

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au greffe du tribunal
de commerce de Linant

Réservé
au
Moniteur
belge



13156182

Le 16/09/2013

Le greffier en chef,

N° d'entreprise : 0460772170

Dénomination

(en entier) : **NOVASTAR**

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Siège : RUE BASSE 22 A B-5560 MESNIL- EGLISE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination d'un second gérant, suppression des pouvoirs techniques, changement de siège social.

Extrait du procès verbal de l'Ag extraordinaire des associés du 16/09/2013

En date du 16/09/2013 l'assemblée générale extraordinaire de Novastar sprl s'est réunie et a pris à l'unanimité la décision de nommer la srl CITIPAR dont le numéro d'entreprise est 0819081361 comme second gérant de la société qui pourra désigner un représentant permanent ou à défaut être représentée par un administrateur de la société valablement désigné.

La société NOVASTAR sera valablement représentée par ses gérants qui signeront ensemble tout engagement de manière générale et pourront signer individuellement pour l'affectation de montants inférieurs à 2500 €.

L'assemblée décide également à l'unanimité la suppression des pouvoirs techniques octroyés à Monsieur B. Delville lors de l'ag du 22/08/2001 ayant pour effet la suppression de l'exercice de la direction technique de la société.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de transférer le siège social à Maisonscelles 53 B-5571 Beauraing en date du 01/10/2013.

Benoît Remy, gérant .

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/10/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature